

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/078/2.1

Feuillet n°091



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 11 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 5 septembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	37
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine BOUTINAUD, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Bernadette MERLIN représentée par Marie-France MOUTIER, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT,

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP excusée donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Bertrand CAGNIART excusé donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Francine BOURRA, Roland MOULINIER excusé donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BARIL excusé donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU excusée donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Sabine BOUTINAUD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Approbation de la révision de la carte communale de Hautefort

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.160-1 à L.163-10 et R.160-1 à R.163-10 ;

Vu la délibération n°2021/105/2.1 du Conseil Communautaire du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en date du 28 septembre 2021, prescrivant la révision de la carte communale de la commune de HAUTEFORT, afin de délimiter une nouvelle zone Ua afin de permettre l'installation d'une activité économique, créatrice d'emplois ;

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023078-DE
Reçu le 14/09/2023

Vu la saisine de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de Nouvelle-Aquitaine en date du 6 février 2023 et de son avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale en date du 31 mars 2023 ;

Vu la saisine de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de la Dordogne en date du 1^{er} février 2023 et de son avis favorable en date du 23 mars 2023 ;

Vu la consultation des Personnes Publiques Associées en date du 03 février 2023 et les avis formulés :

- ✓ Avis favorable de la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne ;
- ✓ Avis favorable assorti de recommandations et de prescriptions du Conseil Départemental de la Dordogne ;
- ✓ Avis avec des recommandations (hors champ d'un périmètre de monuments historiques) de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne ;
- ✓ Avis de l'Institut National de l'origine et de la Qualité (INAOQ) de Nouvelle -Aquitaine sans remarque à formuler ;
- ✓ Avis de la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère sans remarque à formuler ;
- ✓ Avis favorable en l'absence de réponse dans les délais, du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Syndicat Mixte du Scot du Périgord Noir, Syndicat Mixte du Scot du Périgord Vert, Syndicat Mixte du Scot de l'Isle en Périgord, Syndicat Mixte du Scot Sud Corrèze, Chambre de Commerces et d'Industrie de la Dordogne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Dordogne, Chambre d'agriculture de la Dordogne, Centre Régional de la Propriété Forestière, SDIS 24, Eau Cœur du Périgord, Mairie de Hautefort, SDE 24 ;

Vu la demande de dérogation préfectorale au principe d'urbanisation limitée en l'absence de SCoT en date du 6 février 2023 et de l'avis favorable de Monsieur le Préfet de Dordogne en date du 05 mai 2023 ;

Vu l'arrêté n°2023-17 de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir en date du 23 mai 2023 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision de la carte communale de Hautefort, qui s'est déroulée du 21 juin 2023 au 21 juillet 2023 inclus ;

Vu les conclusions du commissaire enquêteur en date du 11 août 2023 formulant un avis favorable assorti de la réserve suivante :

- ✓ Respecter les engagements pris dans le cadre du PLUi pour compenser la perte de cette zone naturelle.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à l'unanimité :

- 1) **D'APPROUVER** la révision de la carte communale de Hautefort, telle qu'elle est jointe à cette présente délibération ;
- 2) **DE TRANSMETTRE** à Monsieur le Préfet de la Dordogne, le dossier de révision de la carte communale de Hautefort pour une approbation conjointe ;

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète du département de la Dordogne, arrondissement de SARLAT LA CANEDA.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 13/09/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture
024-200041150-20230911-DE2023078-DE Reçu le 14/09/2023
Terrassonnais Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir